

## FICHE CONSEIL DEMOLITION

La Ville de Bernay a instauré par délibération du Conseil municipal l'obligation de déposer une demande de permis de démolir pour la démolition partielle ou totale d'un bâtiment sur l'ensemble du territoire communal.

### QUELLES FORMALITÉS ?

- Formulaire de permis de démolir (sans reconstruction) : Cerfa 13405 (téléchargeable sur : [service-public.fr](http://service-public.fr))
- ✓ En version papier : fournir 2 exemplaires (formulaire et pièces à joindre)
- ✓ En version numérique sur le lien : <https://bernay.geosphere.fr/guichet-unique>

A noter que si la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis de construire ou d'aménager permet également de demander l'autorisation de démolir.

### QUEL DÉLAI DE RÉPONSE ?

- 2 mois à partir du dépôt de la demande (délai de droit commun)
- +1 mois en périmètre de protection de monuments historiques (secteur ABF)

### QUELLES PIÈCES A JOINDRE AU FORMULAIRE ?

- ✓ PD 1 : PLAN DE SITUATION : Localisation du terrain dans la commune (Disponible gratuitement sur : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr))
  - Faire apparaître : échelle, orientation, voies de desserte et repère de la parcelle concernée.
- ✓ PD 2 : PLAN DE MASSE : Plan de la parcelle
  - Faire figurer par des couleurs et annotations les constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver
- ✓ PD 3 : PHOTOGRAPHIE
  - Fournir une photographie en couleurs du ou des bâtiments à démolir
- ✓ PD 9 : NOTICE A fournir si le projet se situe en périmètre de protection de monuments historiques
  - Faire une description des moyens mis en œuvre pour éviter toute atteinte au patrimoine protégé.

*En fonction du projet et de ses particularités, des pièces complémentaires peuvent être demandées.*

Pour obtenir des renseignements précis sur votre projet ou déposer votre dossier :  
Prenez préalablement rendez-vous auprès du Service Urbanisme  
E-mail : [service.urbanisme@bernay27.fr](mailto:service.urbanisme@bernay27.fr) – tél. 02 32 46 79 70